

MOBILISONS-NOUS POUR DOLO !

DOLO est l'un des rares villages de la communauté Djan au sud-ouest du Burkina Faso. La communauté ne compte qu'environ 15000 âmes pour la plupart animistes et réparties sur 7 villages ; Dolo étant l'un des plus importants. Cultivateurs et éleveurs les Djan ont su résister à toutes les invasions et se sont battus pour conserver leur terre, leur culture et leur langue.

Toutefois, les conditions socio-économiques ne permettent pas une scolarisation sereine et efficace : manque de fournitures, pas de cantine, une cuisine de fortune, manque d'eau, des denrées insuffisantes qui ne permettent pas aux enfants scolarisés de manger à leur faim chaque jour.

Dans un premier temps, l'association TERRES D'AFRIQUE FRATERNITE, en relation avec Mariam notre correspondante institutrice sur place, a donc initié un projet qui comprend pour une cinquantaine d'élèves :

- Appui alimentaire
- Construction d'une cantine avec un coin jeux et bibliothèque
- Réfection de la cuisine
- Remise en état du forage
- Appui aux fournitures scolaires
- Reboisement et jardin scolaire
- Four à pain



**MARIAM L'INSTITUTRICE
EST LA PORTEUSE
DES PROJETS**

A titre d'exemple

25 € représentent toutes les fournitures scolaires annuelles pour un enfant

50 € représentent les frais de cantine pour un enfant et pour un mois

100 € représentent une partie de la construction d'une cantine, d'un four à pain ou du reboisement

URGENT !

INONDATIONS CATASTROPHIQUES AU NIGER

Au Niger, en août 2024, le dérèglement climatique a transformé la saison des pluies en inondations catastrophiques, qui entraînent la destruction des maisons, de nombreux morts ainsi que le ravage des cultures.

Dans un premier temps, l'association TERRES D'AFRIQUE FRATERNITE, en relation avec nos correspondants instituteurs sur place, a initié une assistance alimentaire pour les enfants sinistrés.



Pour soutenir l'action de l'Association TERRES D'AFRIQUE FRATERNITE

J'adhère en cotisant : 10 € 20 € 50 € ou autre€

J'effectue un don de€

Fait à, leSignature

Je choisis le mode de règlement suivant :

par chèque à l'ordre de TERRES D'AFRIQUE FRATERNITE - 22 rue de Méon 64000PAU

par virement : IBAN : FR76 1690 6600 2387 0574 6585 736

par carte bancaire sur le site terresdafrique.fr

en espèces :€

Pour plus d'information, je me rends sur le site TERRESDAFRIQUE.FR (accessible via ce QR Code)

